

Programme de formation post-graduée: quelques nouveautés

Eric Girardin, Genève

Un nouveau logbook

Le logbook de l'assistant est destiné principalement à permettre aux candidats d'avoir une vision globale de leur formation et donc d'en contrôler la progression. Dans sa forme actuelle les responsables de la formation ont fait remarquer qu'il était difficile de vérifier et d'attester la justesse de tous les points des cinq pages du document. La Commission de formation post-graduée en accord avec les responsables de formation des cliniques principales proposent donc un logbook en deux parties.

Une partie destinée à être signée par le candidat et par le responsable de la formation post-graduée qui doit être jointe au protocole d'évaluation envoyé à la FMH. Cette partie, simplifiée, est facile à contrôler et donne une vue d'ensemble des matières abordées pendant le stage de formation (*Tableau 1*: www.swiss-paediatrics.org/paediatrica/vol19/n2/tables/tableau1.pdf).

Une autre partie destinée à être un contrôle plus précis de l'état de la formation à l'usage du candidat reprend les points de l'ancien logbook avec des modifications mineures. Cette partie doit également être signée par le candidat et le responsable de formation mais ne doit pas être envoyée à la FMH (*Tableau 2*: www.swiss-paediatrics.org/paediatrica/vol19/n2/tables/tableau2.pdf).

Formation structurée

La mise en place des cours de formation structurée obligatoire en néonatalogie, en urgence pédiatrique et en pédiatrie du développement suit son cours.

Concernant la pédiatrie du développement, un travail important a été fait par les membres de la Société suisse de pédiatrie du développement pour proposer un cours à l'usage des pédiatres en formation. Ce cours vous est présenté dans l'article de Myriam Bickle-Graz.

Concernant la formation structurée en néonatalogie et en urgence pédiatrique, il est décidé de baser ces cours sur le catalogue des objectifs d'apprentissage du programme de formation et de laisser aux établissements de formation le soin de l'organisation précise du cours. Les conditions cadres minimales pour ces deux cours sont présentées dans le *tableau 3*. Il est à noter que de telles formations structurées en néonatalogie existent pratiquement dans tous les centres de formation des cliniques principales. Les cours de pédiatrie d'urgence devront en revanche être créés dans certains établissements. Ces cours sont obligatoires pour tous les candidats.

Correspondance:

Eric Girardin, Genève

Président de la commission de formation post-graduée de la SSP

	Durée minimum:	Objectifs d'apprentissage:
Propositions pour les cours de formation structurée en Néonatalogie	8 h découpables selon organisation du service	Les connaissances et compétences sont tirées du catalogue des objectifs d'apprentissage: annexe 1 chapitre 14.2 du programme de formation
Propositions pour les cours de formation structurée en Urgences pédiatriques	8 h découpables selon organisation du service	Les connaissances et compétences sont tirées du catalogue des objectifs d'apprentissage: annexe 1 chapitre 12 du programme de formation

Tableau 3